

DELIBERATION N° 2022-12-15-05

**OBJET : Budget : Décision modificative
budgétaire n° 07/2022**

Le **15 décembre à 15h30**, le Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme Communautaire du Sancy, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Besse et St Anastaise, sous la Présidence de M. Jean-François CASSIER, Président.

Date de la convocation : **08 décembre 2022**

Nombre de conseillers : En exercice : **28** – Présents : **15** – Pouvoirs : **1** – Votants : **16**

Présents : Jean-François CASSIER, Président, Alphonse BELLONTE, Didier CARDENOUX, Stéphane CREGUT, Brigitte DEVELAY-MICHELIN, Jean-Michel FALGOUX, Lionel GAY, François GORY, Jocelyne MANSANA, Amélie PANCRACIO, Jacques PERRON, Marine - Alice POIZOT, Christophe POULARD, Amandine RANC, Henri VALETTE.

Excusés : Alain AUDIGIER, Stéphane AURIACOMBE, Joffrey CHALAPHY, Hugues DANJOUX (pouvoir Jean-François CASSIER), Sébastien DUBOURG, Frédéric ECHAVIDRE, Sébastien GOUTTEBEL, Françoise PINAULT, Patrick SEBY, Pierre SIMON, Philippe VALLON.

Absents : Frédéric CHASSARD, Pierre-Jean RASQUIN.

Secrétaire de séance : Luc STELLY, Directeur.

Le chiffre d'affaires réalisé dans le cadre de la vente des billetteries est supérieur à nos prévisions. Ces encaissements au compte 7088 font aussi l'objet d'un décaissement au compte 604. Aussi M. le Président propose au Conseil d'Administration d'ouvrir des crédits supplémentaires en recettes et dépenses de fonctionnement sur ces deux comptes en adoptant la décision modificative suivante :

Section de fonctionnement		Dépenses	Recettes
Compte	Intitulé	Augmentation de crédits	
7088	Autres produits activités annexes		+ 40 000
604	Achats d'études, de prestations de services	+ 40 000	
Total		+ 40 000	+ 40 000

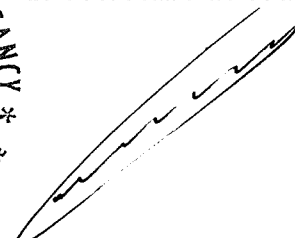
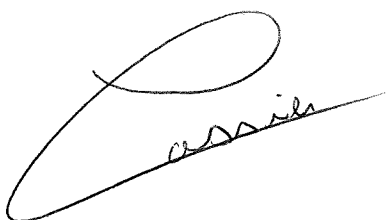
Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,
- **ADOpte** la décision modificative budgétaire n° 07/2022.

Pour : 16 voix / Abstention : 0 voix / Contre : 0 voix

Fait et délibéré, les jour, mois et an sus dit

Le Président, Jean-François CASSIER

Le Secrétaire de séance, Luc STELLY



OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DU SANCY – Allée du Lieutenant Farmont – 63240 LE MONT-DORE

Tél : +33 (0)4 73 65 37 85 – Fax : +33 (0)4 73 65 37 86 – E-mail : ot.sancy@sancy.com – Siret 44489730000026

Date de mise en ligne sur le site Internet pro.sancy.com : le 20/12/2022

Monsieur le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication